



N°2019/29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 NOVEMBRE 2019**

OBJET : SUBVENTION

PARTICIPATION AUX VOYAGES EDUCATIFS DES COLLEGIENS DAVRONAIS

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq novembre, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le vingt novembre 2019, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Valérie PIERRES, Florence ALLIOT-BERCHICHE, Marc SIMONNEAUX, Maurice PERRAULT, Evelyne PETIT, Gontran de VILLELE

Etaient absents : Eric CUENOT, Thierry CORBEL, Bérénice RAMBAUD.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Valérie PIERRES

EN EXERCICE : 10	PRÉSENTS : 7	VOTANTS : 7
-------------------------	---------------------	--------------------

Monsieur le Maire expose le projet de voyages éducatifs du collège de Feucherolles, pour les élèves de 3^{ème}.

Pour la commune de Davron trois élèves sont concernés :

2 élèves pour le séjour qui se déroulera en Andalousie du 15 au 20 mars 2020, coût du voyage 666€

1 élève pour le séjour qui se déroulera à Ténérife du 10 au 14 mars 2020 coût du voyage 645€

La commune est sollicitée pour une participation de 30 € pour chaque élève soit un total de 90€.

ENTENDU l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

APPROUVE la participation forfaitaire de la commune de 30€ (trente euros) pour chaque élève soit un montant total de 90€ (quatre-vingt-dix euros).

DIT que les crédits seront prévus sur le Budget Primitif 2020.

Le Maire,

Damien GUIBOUT



Copie transmise au :
- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable de la Collectivité.